NOTRE-DAME-DES-PRÉS

ABBAYE CISTERCIENNE AU DIOCÈSE DE TROYES

PAR

Noël BECQUART

INTRODUCTION
SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES.

Une colonie de pieuses femmes d'origine inconnue s'installe avant juillet 1230 à Chicherey, au sud-ouest de Troyes, dans la grange d'un bourgeois de cette ville, Étienne de Champguyon. Biographie du bienfaiteur de Notre-Dame-des-Prés (1200-1246); alliances des Champguyon avec les Montcuq, famille qui joua un grand rôle à Troyes au xine siècle.

Premières difficultés avec le chapitre Saint-Pierre, qui exige des Filles-Dieu leur soumission à l'évêque de Troyes (août 1231); transfert supposé de la colonie au territoire de Saint-André, tout près de Chicherey. Notre-Dame-des-Prés est « fondée » en juin 1234 par un grand baron champenois, le chevalier Hugues de Saint-Maurice (1185-1247?), dont la libéralité n'est pas exécutée pour des motifs mal connus. Conflit avec l'abbaye voisine de Montier-la-Celle, qui,

depuis 1230, réclame l'expulsion des religieuses : Notre-Dame des-Prés obtient gain de cause, grâce au cardinal Sinibaldo Fieschi et au pape Grégoire IX (1234-1235).

La colonie devient prieuré, puis, en 1236, sur la proposition de l'évêque de Langres, abbaye cistercienne dans la filiation de Clairvaux. Elle continue cependant d'être également sous la dépendance de l'évêque de Troyes.

CHAPITRE II

L'ABBAYE AU DÉBUT DU XIII^e SIÈCLE.

Février 1236-février 1246. — Notre-Dame-des-Prés, grâce à son bienfaiteur Étienne de Champguyon, étend son emprise sur les paroisses de Saint-André et de Sainte-Savine; de petits groupes de biens naissent également à Troyes (rue de la Draperie, rue de la Massequerie) et dans ses environs, au nord et au sud de cette ville, principalement dans le bois de Beton, à Mergey (1239) et à Savoie (1240). Le comte de Bourgogne, Jean de Chalon, accorde à l'abbaye un privilège de franc-salé en décembre 1243, tandis que le pape Innocent IV confirme trois ans plus tard les possessions des religieuses, qui, du même coup, s'affranchissent presque entièrement de l'autorité de l'évêque.

Avril 1246-octobre 1263. — Plusieurs concessions pieuses, émanant surtout des enfants d'Étienne de Champguyon, qui poursuivent l'œuvre paternelle; extension des divers noyaux déjà formés, essentiellement à l'intérieur de Troyes. Les acquisitions de l'abbaye sont confirmées par Thibaud le Chansonnier en mars 1251 : c'est la première marque d'intérêt donnée par les comtes de Champagne, dont l'intervention en faveur de Notre-Dame-des-Prés se fera dès lors de plus en plus active, particulièrement en 1257 et 1263. Simultanément, les accroissements du temporel se poursuivent : les plus importants concernent Échenilly, non loin de Notre-Dame-des-Prés (1251), et le bois de Beton (1252). Enfin le pape troyen Urbain IV donne 100 marcs pour son anniversaire.

CHAPITRE III

L'ABBAYE A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE.

Décembre 1263-11 avril 1270. — Notre-Damc-des-Prés acquiert en quelques années les plus considérables de ses biens, à la Rivière-de-Corps et à Fontvanne, grâce surtout aux chevaliers Guillaume de Saint-Ouen (1263-1264) et Guillaume de Rosières (1268). Elle devient même détentrice de la moitié de seigneurie qu'Érard de Jaucourt possédait à Fontvanne (1269) et par là s'intègre dans le système féodal; la seigneurie de la Rivière-de-Corps, par contre, échappe aux religieuses en raison de l'inexécution probable de la vente de Gautier de Fontaines (1266). Autres acquisitions, en particulier dans le bois des Fouchères et à Moussey, respectivement au sud-ouest et au sud de Troyes. Éphémère aumône d'Alfonse de Poitiers et confirmation générale des biens de l'abbaye par le comte de Champagne, Thibaud V.

15 avril 1270-fin du XIIIe siècle. — De nouveaux conflits surgissent avec Montier-la-Celle pour le cours d'eau de la Rivière-de-Corps et le paiement de la dîme de Sainte-Savine : diverses transactions y mettent un terme rapide (1271, 1279). Générosité du comte Thibaud V, qui gratifie les religieuses d'un droit d'usage dans la forêt d'Isle-Aumont et leur assène une rente sur le portage de Troyes. Parallèlement, Notre-Dame-des-Prés étend ses possessions à Troyes même, à Moussey et dans le voisinage immédiat du couvent. Elle se trouve ainsi dotée d'un ensemble territorial qui n'est pas négligeable, mais dont la formation, en contre-partie, lui crée ses premières difficultés financières : c'est pour y remédier que le cardinal Jean Chelet, après enquête, exempte les religieuses des procurations du diocèse en 1290.

CHAPITRE IV

L'ABBAYE DU XIVE AU XVIE SIÈCLE.

Changement de caractère dans l'histoire de Notre-Dame-

des-Prés : multiplication des procès, diminution des accroissements territoriaux.

XIVe et XVe siècles. — Longue période d'obscurité; la pauvreté de l'abbaye est encore augmentée par les effets de la guerre de Cent ans, qui amène néanmoins une acquisition de biens à Moussey (1439). Quelques procès aux Grands-Jours, incendie des bâtiments vers le milieu du xive siècle. L'évêque de Troyes, Jean Léguisé, se rend à Notre-Dame-des-Prés en 1441; objet supposé de sa visite.

1500-1561. — Anne de Gambelain et Chrétienne de la Rue, les deux premières abbesses du xvie siècle, étendent les possessions du couvent : grâce à de riches bourgeois troyens, les Derigny, elles acquièrent en particulier un certain nombre de rentes sur le domaine royal à Troyes et des terres à Vauchassis (1519). Nouvelles hostilités contre les moines de Montier-la-Celle à propos du paiement de la dîme. Trop nombreuses dépenses des deux abbesses suivantes, Catherine Pitois et Barbe de Launois, L'abbé de Cîteaux entreprend en 1531 de réformer le mode de vie des religieuses, qui refusent d'obéir. Ambition personnelle de Barbe de Launois ; sa vaine tentative contre Marie de Luxembourg pour s'emparer par la force de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes (1558).

1561-fin du XVIe siècle. — La résistance de Gilette de la Chaussée à l'abbé de Clairvaux, les dissensions au sein de Notre-Dame-des-Prés, les inondations entraînent une rapide décadence matérielle et morale, encore aggravée par les luttes religieuses qui déchirent le diocèse. Position indécise des moniales vis-à-vis de la Ligue; leur fuite à Troyes en 1590, leur bref séjour au prieuré de Saint-Quentin, puis à l'hôtel du Saint-Esprit; retour à Notre-Dame-des-Prés. L'abbé de Cîteaux, Edme de la Croix, réglemente le mode de vie des religieuses et confie l'administration du temporel à quatre grands bourgeois troyens en 1591. Ceux-ci, pour remédier à la pauvreté de l'abbaye, aliènent sa terre de Fontvanne au profit de Jean de Roffey ainsi que divers autres

biens, à la Rivière-de-Corps et à la Chapelle-Saint-Luc. Nouvel incendie vers 1593.

CHAPITRE V

L'ABBAYE AU XVIIE SIÈCLE.

Succession de redressements et de criscs.

1600-1642. — Marie de la Chaussée, ayant repris en main l'administration du temporel, s'acquitte de cette tâche avec la plus grande sagesse: transactions avec la veuve de Jean de Roffey, Gabrielle de Sacquenay, pour la seigneurie de Fontvanne (1602), avec le chapitre Saint-Pierre pour des terres d'Échenilly et de la Rivière-de-Corps (1618). Cependant, Notre-Dame-des-Prés ne peut éviter d'entrer en procès pour l'entretien de sa chaussée contre les habitants d'Échenilly. Œuvre de Marie de la Chaussée, qui reconquiert une partie des biens aliénés (la Chapelle-Saint-Luc), grâce au bourgeois de Troyes Odard Vestier (1630-1636). Enfin, une transaction avec le procureur de l'abbaye, Yves Le Tartier, amène l'acquisition de quelques terres à Chicherey et à Saint-André (1642).

1642-1662. — Marie de la Chaussée étant morte en 1647, après une longue maladie, les premiers actes de Marie du Châtelet, coadjutrice, puis abbesse, entraînent la révolte des religieuses. Visites de Pierre Vyard, prieur de Larrivour (1646), puis de Pierre Henry, abbé de Clairvaux (1655), qui tentent vainement d'apaiser la querelle. Les rebelles, exilées au prieuré de Saint-Quentin, obtiennent de la ville de Troyes la permission d'y faire retraite pendant trois ans sous certaines conditions (1658). Étendue de la crise, ses causes probables. La vie des religieuses au prieuré : visites rapides de l'évêque de Troyes, François Malier. Retour à Notre-Dame-des-Prés en 1662 : cet événement est lié à la disparition de Marie du Châtelet.

Fin du XVIIe siècle. — Efforts de redressement accomplis par la nouvelle abbesse, Anne-Chrysanthe de Pardaillan

de Gondrin. Règlement de divers procès commencés sous Marie du Châtelet : contre Pierre Pithou à propos du cours d'eau de la Rivière-de-Corps, contre les Belin pour une pension viagère. L'affaire la plus importante oppose Notre-Dame-des-Prés à Charlotte de Roffev détentrice de la terre de Fontvanne : l'aliénation de 1591 étant reconnue frauduleuse, l'abbave obtient gain de cause en 1667 et est remise théoriquement en possession de sa part de seigneurie. Acquisition de nouveaux biens à Longsols (1673) et, par la générosité d'Anne de Malleroys, principalement à Trouan-le-Grand, assez loin au nord de Troyes (1683); difficultés causées par la succession de cette donatrice. Quelques conflits intérieurs de courte durée, peut-être plus ou moins imputables à l'introduction des idées jansénistes, terminent l'abbatiat d'Anne de Gondrin. Quant à celui d'Anne-Louise Martin de Laubardemont, jusqu'en 1697, il n'est marqué que par la liquidation des affaires en cours.

CHAPITRE VI

LA FIN DE L'ABBAYE.

Abbatiat de Thérèse Arnoul (1697-1741). — Notre-Damedes-Prés, pour se faire payer des pensions viagères des sœurs Dare, acquiert en 1698 la ferme de Courcelles. Procès contre Louis Denise, sieur de la Motte, qui refusait de reconnaître certains droits de l'abbaye à la Rivière-de-Corps. L'affaire de Fontvanne, poursuivie contre les descendants de Charlotte de Roffey et compliquée par l'intervention de divers créanciers, est définitivement réglée en 1711: Notre-Dame-des-Prés, au lieu de rentrer dans la jouissance effective de sa part de seigneurie, reçoit une rente de 7,000 livres. Dans l'intervalle, brèves hostilités entre le cardinal de Noailles et Thérèse Arnoul, injustement accusée d'inconduite (1703-1704). Bon gouvernement de Thérèse Arnoul, qui augmente quelque peu les possessions du couvent. Le milieu de l'abbatiat est assombri par une grave crise financière, dont

Notre-Damc-des-Prés, avec l'aide de Clairvaux, triomphe pourtant, grâce à la solidarité cistercienne. A un autre point de vue, l'abbaye reste en dehors du mouvement janséniste, alors très actif dans le diocèse de Troyes.

Dernières années d'existence. — Jusqu'à la Révolution, une lente décadence sans histoire. Position de Notre-Damedes-Prés à l'assemblée des trois ordres. En juillet 1789, la Grande Peur amène les religieuses jusqu'à Troyes, mais pour quelques jours seulement. Après son retour à Notre-Damedes-Prés la communauté est dissoute sans résistance en 1790. Conduite de la dernière abbesse, Charlotte de Rouault; de leur côté, les moniales se retirent pour la plupart au foyer paternel. Parallèlement, on assiste à la dispersion des biens de Notre-Dame-des-Prés: Pierre Bréon, en particulier, se rend adjudicataire de l'abbaye et de son enclos pour 32,200 livres en 1791.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉGLISE ET LES BATIMENTS CONVENTUELS.

1231-1554. — Situation topographique de Notre-Damedes-Prés. Sur les bâtiments, les renseignements font presque complètement défaut jusqu'au xvre siècle : vers 1358 ou 1373, incendie suivi d'une pénible reconstruction effectuée avec l'aide financière des habitants de Troyes. Au xvre siècle, Notre-Dame-des-Prés comprend, outre l'église, un cloître voûté et trois corps de logis. Restauration des bâtiments conventuels par Catherine Pitois, qui entreprend également avant 1535 la construction d'une église neuve avec de bons matériaux. L'édifice, avancé en 1536, est achevé, à l'exception des verrières, sous l'abbatiat de Barbe de Launois, et consacré, le 14 février 1554, par l'évêque de Troyes, Antonio

Caracciolo. Dépenses faites à cette occasion: participation des maîtres maçons Gérard et Jean Faulchot, du menuisier Jean Collot, du peintre Pierre Liart, du « tailleur d'images » Jean Genay, auteur supposé d'une statue de la Vierge naguère disparue. Plan probable de l'église: nef unique sans transept, chœur à pans coupés, trois chapelles, un elocher central; le tout est beaucoup plus champenois que cistercien.

1555-1697. — Deux incendies éclatent vers 1591 et 1593; un seul corps de logis est touché. Efforts de reconstruction de Marie de la Chaussée, qui charge Edme Prieur d'élever un nouveau bâtiment (août 1634): malgré d'innombrables difficultés pour l'exécution du contrat, l'ensemble est imparfaitement terminé en 1636. Embellissement des jardins et du promenoir; réparation de la chaussée de l'abbaye; sa clôture. Le maître maçon Jean Buet travaille au cloître de 1673 à 1676, le vitrier Jacques Clément aux verrières de l'église en 1693. Autres réparations de peu d'importance.

1697-1772. — Thérèse Arnoul ordonne la réfection du parloir abbatial (1700-1701). Nicolas Prieur entreprend la construction d'un nouveau dortoir dès 1698; les travaux sont avancés en 1702, presque achevés en 1717. Divers artistes connus participent à la décoration : Clément, Chabouillet, Tiger. Réparation de la chaussée en 1731, du cloître en 1769; entre temps, Protot et Picart travaillent à l'église (1759, 1766). Des artistes troyens, surtout le peintre Pierre Cossard, participent à l'embellissement intérieur du couvent; en 1772, Joseph Massey dresse le plan de Notre-Dame-des-Prés et de son enclos.

1773-1789. — Insignifiance des travaux depuis 1772; mauvais état de l'église et des bâtiments monastiques en 1789. L'ensemble est détruit après l'adjudication en faveur de Pierre Bréon; rien n'en subsiste plus aujourd'hui. Divers débris archéologiques: cloches, menus objets. Souterrains-refuges.

CHAPITRE II

LE PERSONNEL.

L'abbesse. — Conditions de recrutement normales. L'abbesse est élue par la communauté jusqu'au xvie siècle, nommée par le roi depuis le Concordat; Notre-Dame-des-Prés ignore la commende. Cérémonies d'installation. Origine sociale des abbesses: noblesse champenoise et parisienne; leurs pouvoirs. Exceptionnellement, une coadjutrice remplace l'abbesse malade ou incapable de gouverner: il y en eut deux à Notre-Dame-des-Prés, avec des pouvoirs différents.

Les officières. — Rôle important de la prieure; instabilité des titulaires sous l'abbatiat de Marie de la Chaussée. Sousprieure, sacristines, chantres. Attributions extraordinaires de la cellérière en 1646. Évolution des fonctions de la dépositaire, dont le rôle est de plus en plus grand jusqu'au xviiie siècle. Dépensière et grènetière. Infirmière, maîtresse des novices, maîtresse des pensionnaires. Plusieurs portières, généralement une seule tourière. Offices exceptionnels. Remarquables cumuls au xviiie siècle.

Les religieuses. — La profession ne présente pas de caractère particulier; par contre, intérêt des contrats de pension viagère : dots en argent au xviie siècle, plutôt en nature aux autres époques; abondance des clauses spéciales. La population monastique est très variable : en moyenne dix-neuf à vingt professes. Presque constamment ce sont les milieux de la haute bourgeoisie troyenne qui fournissent le plus grand nombre de religieuses.

Le confesseur et les procureurs. — Les premiers confesseurs connus sont du xvie siècle; leurs gages varient avec l'étendue de leurs fonctions, qui dépassent souvent le cadre du spirituel et débordent sur le temporel, sauf au début du xviie siècle. Deux confesseurs remarquables : Sébastien de Voulgrey, l'un des auteurs du cartulaire; Daniel Havart, historiographe de l'abbaye. Procureurs laïcs ou ecclésiastiques.

Les oblates, pensionnaires, écolières, domestiques. — Rares chartes d'oblation, toutes du xime siècle. Notre-Dame-des-Prés instruit des écolières depuis le xvie siècle au moins; leur nombre, le montant de leur pension.

CHAPITRE III

LA VIE INTÉRIEURE ET LES RAPPORTS AVEC L'EXTÉRIEUR.

La prière. — Pour l'office, long règlement de l'abbé de Clairvaux, Pierre Bouchu, en 1684, suivant le bref d'Alexandre VII; médiocres résultats. Rarcté des renseignements sur la messe; fondations d'anniversaires aux xime et xvime siècles. Pierre Bouchu recommande la fréquente communion et les confesseurs extraordinaires. Sermons de Nicolas Desguerrois et de Nicolas Caussin à Notre-Dame-des-Prés. Reliques; dévotion à la Vierge.

Le travail. — Seules les converses travaillent aux champs. Tâche éducatrice des religieuses; cependant, Notre-Damedes-Prés paraît avoir manqué d'une véritable bibliothèque.

La chasteté, la pauvreté, l'obéissance et le silence. — Malgré les rudes dispositions de la règle pour une stricte clôture, on note à toutes les époques des infractions; mondanité du couvent au xviiie siècle. Notre-Dame-des-Prés a sa prison. Outre les grandes crises déjà connues, la désobéissance n'est pas rare. Pierre Bouchu réglemente la question du silence et recommande les lectures pieuses; prescriptions analogues au xviiie siècle.

La nourriture. — Les dépenses de bouche sont très élevées au xvie siècle, particulièrement pour la viande, d'où une sévère réglementation d'Edme de la Croix en 1591. Bétail du couvent. Spécialités culinaires sous l'abbatiat de Marie de la Chaussée. Pierre Bouchu tente vainement d'imposer les plats maigres.

Le costume. — Pas de particularité notable : le costume paraît conforme aux dispositions cisterciennes. Réglementation de Pierre Bouchu pour l'usage de la serge.

Rapports avec l'extérieur. — Relations avec l'Ordre : visites de l'abbé de Clairvaux ou de ses délégués, ordonnance des visites, leur rapidité au xviiie siècle; Notre-Dame-des-Prés fait l'objet de quelques décisions du chapitre général. Relations avec diverses communautés religieuses : rouleaux mortuaires au xive siècle; plus tard, des moniales de Notre-Dame-des-Prés sont pourvues de prieurés champenois. Rapports avec les laïcs de toutes classes : nobles, bourgeois, roturiers; difficultés particulières avec certaines communautés d'habitants (Torvilliers, Échenilly).

CHAPITRE IV

LA VIE ÉCONOMIQUE.

Les principales sources pour l'examen de la vie économique sont les censiers, dont la structure est très complexe.

Montant des revenus. — 848 livres de recettes en argent en 1527, 1,555 livres en 1695, 2,201 livres en 1774; diverses recettes de grains. Charges et aumônes; les dettes sont énormes en 1717. Au total, sauf pendant une courte partie du xviiie siècle, l'état financier ne fut jamais très brillant.

Exploitation du domaine. — L'exploitation directe, partielle au xvie siècle et restreinte aux terres qui entourent l'abbaye, est presque entièrement abandonnée au xviie. Par contre, l'exploitation indirecte connaît une grande faveur : emploi du bail à rente foncière dès le xiiie siècle ; confusion, inhérente à la coutume de Troyes, entre les divers types de baux ; superposition des baux à cens et à rente. Le bail à ferme apparaît au xvie siècle ; son extension jusqu'à la Révolution. Redevances en nature ou en argent, redevances mixtes. Le terme de paiement le plus fréquent est celui de la Saint-Remi jusqu'au xve siècle ; dès lors il est concurrencé surtout par celui de la Saint-Martin d'hiver, qui tend même à le remplacer au xviiie siècle. Résultats de l'exploitation : reconstruction et repopulation après la guerre de Cent ans. Défrichement partiel du bois de Beton au début du xvie siècle;

transformations de cultures en vignes et inversement. Revenus tirés des droits seigneuriaux (Fontvanne). Industrie de la tourbe en 1784, à proximité immédiate de Notre-Damedes-Prés : on ne peut parler cependant d'une véritable exploitation.

Affectation et emploi des revenus. — Notre-Dame-des-Prés ignore la distinction entre mense abbatiale et mense conventuelle; vaine supplique de Thérèse Arnoul pour l'obtention de la mense abbatiale. Pierre Vyard recommande les achats d'héritages en 1646; quelques placements de capitaux en rentes constituées pendant une partie du xviiie siècle, mais ces opérations sont exclusivement cisterciennes.

CONCLUSION

Double importance de Notre-Dame-des-Prés : son rôle en Champagne méridionale, son rôle dans l'ordre de Cîteaux.

APPENDICES

Listes chronologiques des abbesses, des prieures et des sous-prieures.

Liste alphabétique des religieuses.

Héraldique et sigillographie.

PIÈCES JUSTIFICATIVES
CARTE
TABLES